



CONTRAT D'ENGAGEMENT PAREX

ANNÉE SCOLAIRE 20 ... - 20 ...

Nom de l'élève:

Classe:

Nom de l'établissement + code postal et ville:

Si lycée, collège d'origine + code postal et ville:

Liste des actions ParEx de l'établissement	Actions suivies par l'élève	Validation (signature du chef d'établissement ou du référent ParEx ou du PP ou du porteur de projet...)
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

Signature
Chef d'établissement:

Signature
Réfèrent ParEx:

Signature
Professeur Principal:

Signature
Éleve:

Signature
Famille:



Avis FAVORABLE / DÉFAVORABLE pour la poursuite du ParEx



UN PARCOURS ACCOMPAGNÉ VERS L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR



LES PARCOURS D'EXCELLENCE (ParEx)

POUR QUI ?

Le Parcours d'Excellence (ParEx) est prioritairement proposé aux élèves issus de l'éducation prioritaire, de la classe de 3ème jusqu'au baccalauréat

POUR QUOI ?

Le Parcours d'Excellence est un accompagnement renforcé à la scolarité et à l'orientation, depuis le collège jusqu'à l'entrée dans les études supérieures.

L'élève est soutenu tout au long de son parcours scolaire afin qu'il puisse :

- ▶ Développer le goût de l'effort
- ▶ Renforcer ses connaissances
- ▶ Elargir sa culture générale
- ▶ Maîtriser les différentes voies d'accès aux formations post-bac
- ▶ Construire un projet d'orientation éclairé et cohérent
- ▶ Accéder à l'enseignement supérieur et y réussir ses études

Dans chaque établissement, les référents Parcours d'Excellence accueillent, suivent les élèves et leur présentent les actions, les projets et les personnes-ressources susceptibles de répondre à leurs besoins.

**ÊTRE EN PARCOURS D'EXCELLENCE,
C'EST N'ÊTRE JAMAIS SEUL.**

COMMENT ?

S'ENGAGER AU MINIMUM SUR DEUX ANNÉES

L'élève s'engage pour deux années à minima, en accord avec sa famille. L'idéal est de démarrer en troisième au collège, mais il est possible de rejoindre le ParEx en seconde et en première dans les lycées où le dispositif est présent.

PARTICIPER À DES ACTIVITÉS EN PLUS DU PROGRAMME DE LA CLASSE, POUR...

1

RENFORCER SON NIVEAU SCOLAIRE, SES CONNAISSANCES ET SES COMPÉTENCES

En début d'année scolaire, l'élève fait le point sur ses éventuelles fragilités scolaires avec le référent ParEx de son établissement et/ou les autres acteurs en lien avec le dispositif ; il accepte de suivre les actions qui lui sont proposées pour remédier aux problèmes identifiés.

Activités possibles :

- ▶ Aide aux devoirs
- ▶ Soutien disciplinaire
- ▶ Apprentissage de méthodes et techniques de travail
- ▶ Pratique de l'oral
- ▶ Ateliers d'aide à la concentration, à la maîtrise de l'écrit, etc.

2

PRÉPARER SA POURSUITE D'ÉTUDES ET SON PROJET D'ORIENTATION

L'élève participe aux séances et sorties dédiées à l'aide à l'orientation organisées par son établissement.

Activités possibles :

- ▶ Informations sur les filières et spécialités
- ▶ Découverte de l'enseignement supérieur par des visites d'universités, d'Écoles...
- ▶ Rencontres avec des étudiants, des enseignants, des chercheurs
- ▶ Visites d'entreprises, mini stages de découverte, rencontre avec des professionnels, des associations
- ▶ Découverte des métiers
- ▶ Ateliers de présentation de soi, pratiques d'oral, méthodologies, CV...etc.

3

DÉVELOPPER SA CULTURE GÉNÉRALE ET SA MOBILITÉ

L'élève s'investit également dans les actions et les sorties socio-culturelles qui lui sont proposées.

Activités possibles :

- ▶ Lectures
- ▶ Cinéma
- ▶ Découverte de sa ville,
- ▶ Débats
- ▶ Expos
- ▶ Visite de lieux culturels
- ▶ Voyages
- ▶ Théâtre
- ▶ Manifestations sportives, etc.

SUIVRE SES ACTIVITÉS ET SES PROGRÈS AVEC L'AIDE DU RÉFÉRENT DANS SON CARNET DE BORD PAREX

L'élève doit pouvoir repérer sa progression et laisser trace des moyens et des activités mobilisés pour étoffer ses aptitudes et construire son parcours.

Il utilise pour cela le *Carnet de bord ParEx* numérique